

## Filière avicole – Application du PR07 sur SIGAL (et RESYTAL)

**CODE STAGE : NSVAL0026**

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Dates de la formation :**

Voir le site de l'ENSV-FVI

<https://ensv-fvi.fr/formation-continue/>

**Durée :**

2 jours

**Lieu :**

Consulter l'ENSV-FVI

**Public cible :**

- Agents des services déconcentrés chargés des contrôles en filière volaille

**Taille du public :**

Consulter l'ENSV-FVI

**Intervenants / Formateurs (ou Référents techniques) :**

- Référents nationaux salmonelles  
- Personnes ressources salmonelles  
- COSIR (Chargés de mission pour la mise en Œuvre du Système d'Information de l'alimentation)

**Responsable pédagogique :**

Valérie GUIRAL-TREUIL, ENSV-FVI

**Modalités d'inscription :**

Télé inscription via « Mon Self Mobile »

**Accessibilité :**

Consulter l'ENSV-FVI

### CONTEXTE

Les salmonelloses aviaires sont des maladies réglementées qui doivent faire l'objet d'une déclaration et d'une surveillance obligatoires, et pour certaines d'entre elles, de mesures de police sanitaire. Le programme de référence SIGAL 07 « action sanitaire dans les espèces volaille et gibier » dit PR07 est un outil d'enregistrement et de pilotage relatif à la surveillance et au dépistage des salmonelles en élevage aviaire. Il permet aux services déconcentrés d'assurer leurs missions de contrôle, et donne les moyens à l'administration centrale de rendre compte aux différents partenaires nationaux et européens de l'avancée du programme ainsi que d'assurer sa mission de pilotage.

### LA FORMATION

**Objectif général :**

Améliorer l'efficacité de la gestion du risque salmonelle dans la filière avicole.

**Objectifs pédagogiques :**

Être capable d'utiliser les bases SIGAL et RESYTAL pour mettre en œuvre le programme PR07 (pour les missions qui relèvent des services déconcentrés).

**Contenu :**

- Enregistrement et extraction des données (RESYTAL et SIGAL).
- Assiette de contrôle, programmation et suivi des inspections DDPP en aviculture : chartes sanitaires, prélèvements officiels en élevage et au couvoir, tableau de suivi de la programmation ;
- Gestion des prophylaxies salmonelles : programmation et édition des DAP, résultats de laboratoires hors intervention, Enregistrement des mises en place ;
- Vérification des résultats non conformes : oranges, rouges dont absence de pousse, information du BSA ;
- Gestion des cas positifs salmonelles : information du BSA, autorisations (APMS, APDI, levée, charte), PR25 (arrêtés préfectoraux), PR07 gestion de cas, tableau de suivi des cas positifs ;

**Méthodes pédagogiques :**

Exposés, retours d'expérience à partir d'exemples pratiques, exercices pratiques (manipulations sur les bases SIGAL et RESYTAL)

**Prérequis**

Connaissance des programmes de lutte salmonelles ; arrêtés lutte en Gallus filière ponte et chair, en dindes reproductrices et en volailles de chair (poulets et dindes)